



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 janvier 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-005

OBJET : Recensement de la population 2023 - Indemnisation du coordinateur communal

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 16
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) : 7

Le seize janvier deux mille vingt-trois, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Chrystelle EDOUARD à Christiane LEPEIRE, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN

Le ou les membres absent(s) :

Chrystelle EDOUARD, Claire DEZOUTTER, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Aurore BAUGÉ, Aurélie HENAULT.

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric GRACIA

Considérant que les opérations de recensement de la population de la commune se déroulent du 03 janvier 2023 au 28 février 2023.

Considérant que pour réaliser cette opération la mairie a recruté de manière temporaire 6 agents recenseurs qui seront rémunérés à la feuille de logement collectée, et dédommés des frais de formation, de préparation...

Vu que Madame Emeline GOUSSET, Adjoint administratif, a été nommée coordinateur communal du recensement et est, à ce titre, chargée du suivi des opérations de recensement, de compilation des données et de saisie des questionnaires papier.

Afin de compenser ce surcroît de travail qui est réalisé en partie en dehors de ses horaires habituels, il est proposé de lui accorder une prime exceptionnelle compensatrice, d'un montant de 500 € net.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christiane LEPEIRE
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche



Envoyé en préfecture le 18/01/2023

Reçu en préfecture le 18/01/2023

Publié le 18/01/2023

ID : 089-218903466-20230116-2023_005-DE

SLO